

RENOUVELLEMENT DE LA FORMATION SANTE, SÉCURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les membres **titulaires et suppléants** du CSE doivent suivre une formation initiale à la Santé/Sécurité au travail, assurée par un **organisme de formation agréé** par arrêté préfectoral.

La DREETS Hauts-de-France (Ministère du Travail) accorde cet agrément aux organismes de formation qui répondent à un référentiel de formation-action : les contenus et les exercices vus en formation doivent correspondre aux situations vécues par les élus au CSE dans leur entreprise (secteurs d'activité, risques professionnels, etc).

Lithosphère dispose de l'agrément préfectoral et de la certification QUALIOP1.

Prérequis et durée :

- Avoir déjà avoir déjà exercé un mandat de représentant du personnel au CSE précédemment et être membre du CSE actuellement, quel que soit l'effectif de l'entreprise : 3 jours (soit 21 heures).
- Avoir déjà avoir déjà exercé un mandat de représentant du personnel au CSE précédemment et être actuellement membre de la CSSCT dans une entreprise de 300 salariés minimum : 5 jours (soit 35 heures).

Public visé : représentants du personnel.

Tarif : à partir de 390€ net de taxe, par stagiaire et par jour. Tarif dégressif à partir de 3 élus. Nous consulter

Lieu : sur site ou location de salle, sur devis.

Délai d'accès : sous réserve du délai de prévenance de 30 jours vis-à-vis de l'employeur, les dates de formation sont envisagées en fonction de la disponibilité des stagiaires et de la continuité d'activité de votre structure.

Objectif(s) pédagogique(s) :

Cette formation vous permettra de :

- Continuer de faire évoluer la démarche globale de prévention des risques
- Continuer de développer votre aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et votre capacité d'analyse des conditions de travail
- Approfondir les méthodes et outils d'analyse de l'accident de travail ou de la maladie professionnelle
- Améliorer votre capacité à proposer un plan d'action à l'employeur.

Contenu de la formation

Pour chaque module, il fera appel aux expériences et difficultés éventuelles rencontrées par les membres élus lors de leur précédent mandat.

- Les nouveautés règlementaires, le cas échéant
- Retour sur le fonctionnement du CSE et/ou de la CSSCT
- Rappel des fondamentaux de la prévention
- Rappel sur la prévention des risques professionnels
- Rappel sur la méthodologie d'enquête en cas d'accident
- Rappel sur les points clés des réunions et inspection en entreprise
- Analyse d'un projet important modifiant les conditions de travail.

Modalités, méthodes et outils pédagogiques

- S'appuyer sur les réussites de chacun pour créer la confiance collective et individuelle nécessaire au changement attendu
- La pédagogie utilisée permet aux participants d'être véritablement acteur de leur formation
- Des trainings intensifs sont pratiqués dans tous les modules sous la forme de mises en pratique de situations qu'ils rencontrent au quotidien (exercices pratiques et études de cas récupérés en entreprise)
- Remise du support pédagogique au format numérique en fin de session
- Moyens techniques utilisés : vidéoprojecteur, quiz en ligne

Modalités d'évaluation de la formation/sanction de la formation

- Tour de table préalable
- Évaluations intermédiaires et évaluation finale
- Remise d'une grille d'auto-évaluation des acquis sur les compétences travaillées lors de la formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés.
- Émargement en ligne
- Remise d'une attestation de fin de formation.

Formateur/trice : une équipe d'intervenants experts dans la santé en milieu de travail et le dialogue social.



Accessibilité Personne en Situation de Handicap : afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques (logistique, technique ou pédagogique), vous pouvez contacter notre référente PSH à contact@lithosphere-formation.fr